



## Aider moi : puis-je quitter la maison je divorce

Par **guillaume07**, le **18/02/2012 à 12:50**

Bonjour,  
Ma femme est parti de la maison que nous avons acheté depuis decembre dernier je suis donc seul dans la maison mais je ne peux plus y vivre pour une question de souvenirs . Je voudrais savoir si je peux l'obliger à payer sa part car j'aimerais prendre un appartement , mais elle me dit qu'elle ne paiera pas car elle ne peut pas .Donc je voudrais savoir:  
-Je peux prendre un appart avant le divorce et comment faire pour que je payes ma part (prouver) pour ne pas avoir de soucis banquer  
-Je peux faire comment pour l'obliger à payer  
Nous n'avons aucun contrat de mariage  
Merci de m'aider

Par **cocotte1003**, le **18/02/2012 à 13:37**

Bonjour, il faut tout de suite mettre en vente la maison, puisque vous ne pouvez ni l'un ni l'autre assumer le crédit et que la banque fera appelle à l'un ou a l'autre pour payer elle choisira comme elle veut et à l'autre d demander le remboursement. Si vous restez dans la maison, sachez que vous devrez à votre femme une indemnité d'occupation puisque vous habitez un bien qui lui appartient par moitié. Il vous faut prendre un avocat pour entamer une procédure de divorce et réclamer le partage des biens, cordialement

Par **guillaume07**, le **18/02/2012 à 13:59**

la maison est en vente mais je ne veux pas vivre dedans mais elle est deja parti dans un appart donc moi je me trouve a payer les credits voiture qu'elle utilise maison en totalité et le photovoltaïque soit 1200€ et je gagne 1500€ soit 300€ pour les factures et vivre tandis qu'elle

ne paye plus rien . En plus , elle veut vendre la maison au prix des credits mais pas moins mais la maison ne les vaut pas donc que faire?

Par **cocotte1003**, le **18/02/2012** à **15:33**

Bonjour, en fait vous tes en indivision donc il faut demander à la justice d'en sortir et les biens seront mis en vente aux enchères, cordialement